



**PELLERIN POTVIN GAGNON**

SENCRL | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**

**VICTORIAVILLE (QUÉBEC)**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019**



A I D E R   L E S   A U T R E S  
**À RÉUSSIR**

117, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 3Z9  
ppgca@ppgca.com Tél.: **819 758-3161** Téléc.: 819 758-4644

[WWW.PPGCA.COM](http://WWW.PPGCA.COM)

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**

**VICTORIAVILLE (QUÉBEC)**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes annexes aux états financiers	7 @ 12
Annexes complémentaires aux résultats	13 @ 15



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA (« l'Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section «<<Fondement de l'opinion avec réserve>>» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités de financement, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2019 et 2018 et de l'actif net aux 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la Fondation, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Pellerin Potvin Gagnon\**

PELLERIN POTVIN GAGNON SENCRL

Victoriaville, le 4 juin 2020

\* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127991



## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2019	2018
PRODUITS		
Revenus de placements (Annexe A)	428 469 \$	513 845 \$
Dons et souscriptions (Annexe B)	1 158 274	862 050
Legs testamentaires	530 459	42 200
Campagne - À Notre Santé (Annexe C)	619 135	996 407
	2 736 337	2 414 502
CHARGES		
Frais d'administration (Annexe D)	304 132	304 740
	2 432 205	2 109 762
Variation des gains et pertes latents sur les placements	691 539	(417 606)
	3 123 744	1 692 156
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES CONTRIBUTIONS PAYÉES	3 123 744	1 692 156
Contributions payées pour équipements médicaux et soins palliatifs	(2 892 530)	(1 188 382)
	231 214 \$	503 774 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	231 214 \$	503 774 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>				<b>2019</b>	<b>2018</b>	
	<b>Fonds de Dotation</b>	<b><u>Fonds d'administration</u></b>	<b>Fonds À Notre Santé Affectés</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>	
		<b>Non affectés</b>	<b>Affectés</b>			
SOLDE AU DÉBUT	<b>1 738 040 \$</b>	<b>5 527 038 \$</b>	<b>4 529 802 \$</b>	<b>9 233 167 \$</b>	<b>21 028 047 \$</b>	20 514 377 \$
Excédent des produits sur les charges avant les contributions payées	-	<b>2 504 609</b>	-	<b>619 135</b>	<b>3 123 744</b>	1 692 156
Contributions payées pour équipements médicaux et soins palliatifs	-	-	<b>(2 792 529)</b>	<b>(100 001)</b>	<b>(2 892 530)</b>	(1 188 382)
Apports reçus à titre de dotation	<b>5 094</b>	-	-	-	<b>5 094</b>	9 896
Affectation d'origine interne (Note 5)	-	<b>(1 688 733)</b>	<b>1 688 733</b>	-	-	-
Redressement des exercices antérieurs (Note 4)	-	<b>160 951</b>	<b>(160 951)</b>	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 743 134 \$</b>	<b>6 503 865 \$</b>	<b>3 265 055 \$</b>	<b>9 752 301 \$</b>	<b>21 264 355 \$</b>	21 028 047 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## BILAN

31 DÉCEMBRE	2019	2018
<b>A C T I F</b>		
À COURT TERME		
Encaisse	595 887 \$	125 590 \$
Encaisse - maisons de courtage	251 746	273 153
Débiteurs (Note 6)	356 049	130 594
Placements réalisables au cours du prochain exercice (Note 7)	5 249 088	3 455 795
	<b>6 452 770</b>	3 985 132
PLACEMENTS (Note 7)	15 627 759	17 970 660
	<b>22 080 529 \$</b>	21 955 792 \$

## P A S S I F

## À COURT TERME

Frais courus	816 174 \$	927 745 \$
--------------	------------	------------

## A C T I F N E T

ACTIF NET - FONDS DE DOTATION	1 743 134	1 738 040
ACTIF NET NON AFFECTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION	6 503 865	5 527 038
ACTIF NET AFFECTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION	3 265 055	4 529 802
ACTIF NET AFFECTÉ - FONDS À NOTRE SANTÉ	9 752 301	9 233 167
	<b>21 264 355</b>	21 028 047
	<b>22 080 529 \$</b>	21 955 792 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2019	2018
<b>EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	231 214 \$	503 774 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Gain sur cession de placements	(114 299)	(167 816)
Variation des gains et pertes latents sur les placements	(691 539)	417 606
	(574 624)	753 564
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 8)	(337 026)	926 455
Flux de trésorerie provenant (utilisés pour) des activités d'exploitation	(911 650)	1 680 019
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	1 355 446	(2 058 124)
Apports reçus à titre de dotation	5 094	9 896
Flux de trésorerie provenant (utilisés pour) des activités d'investissement	1 360 540	(2 048 228)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	448 890	(368 209)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	398 743	766 952
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	847 633 \$	398 743 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin comprennent l'encaisse et l'encaisse - maisons de courtage.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA****NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2019**

---

**1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôts. L'organisme a pour objet d'amasser des fonds, de les administrer et de les utiliser à la mise en valeur de la vocation spécifique du CIUSSS MCQ - point de service Hôtel-Dieu d'Arthabaska au titre de centre hospitalier de soins de courte durée.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**ESTIMATIONS COMPTABLES.** La préparation d'états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à certaines estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes annexes. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont révisées périodiquement et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont connus.

**COMPTABILISATION DES PRODUITS.** L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA****NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2019**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

CONVERSION DES COMPTES EXPRIMÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES. Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice dans le compte de gain ou perte sur cession de placements.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE. La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et sont présentés déduction faite des chèques en circulation. Lorsque le montant des chèques en circulation est plus élevé que le montant de l'encaisse, le montant net est présenté comme découvert bancaire au bilan de l'organisme.

INSTRUMENTS FINANCIERS.

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS. L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements en obligations, en actions de sociétés publiques et en fonds mutuels, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse-maisons de courtage, des certificats de dépôt et des intérêts courus. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des frais courus.

COÛTS DE TRANSACTION. L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

FLUX DE TRÉSORERIE. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés selon la méthode indirecte.

**3. CHIFFRES DE COMPARAISON**

Les chiffres de 2018 ont été regroupés chaque fois qu'il était nécessaire pour satisfaire à la présentation adoptée en 2019.

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE

2019

2018

**4. REDRESSEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS**

Au cours de l'exercice, l'organisme a relevé que le montant de certains coûts de placements au 31 décembre 2017 ont été surévalués. En conséquence, le solde de l'évolution de l'actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a été diminué de 80 296 \$ et les états financiers de l'exercice 2018 ont été redressés. Le poste dividendes (Annexe A) à l'état des résultats de l'exercice 2018 a été diminué de 80 655 \$ et le poste variation des gains et pertes latents sur les placements à l'état des résultats a été diminué de 160 951 \$, ce qui a fait augmenter l'excédent des produits sur les charges de 80 296 \$. Suite à ce redressement, les soldes du fonds d'administration affectés et non affectés ont été ajustés de 160 951 \$.

**5. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Le surplus accumulé par l'organisme à son Fonds d'administration lui permet dorénavant de poursuivre l'objectif de faire absorber la totalité des frais administratifs par les revenus de placements et de capitaliser l'excédent, lui permettant ainsi de consacrer la totalité des contributions reçues de ses campagnes annuelles à l'amélioration des soins de santé. Le montant annuel capitalisé sera donc l'excédent des revenus de placements du Fonds d'administration (Annexe A), après avoir soustrait la totalité des frais administratifs (Annexe D), jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 124 337 \$. Pour 2019, le montant de capitalisation est de 200 000 \$.

Excédent des produits sur les charges avant les contributions payées - Fonds d'administration	<b>2 504 609 \$</b>	695 749 \$
Montant annuel capitalisé	<b>(124 337)</b>	(200 000)
Variation des gains et pertes latents sur les placements	<b>(691 539)</b>	417 606
	<b>1 688 733 \$</b>	913 355 \$

**6. DÉBITEURS**

Intérêts courus	<b>344 606 \$</b>	120 512 \$
Taxes de vente	<b>11 443</b>	10 082
	<b>356 049 \$</b>	130 594 \$

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE	2019	2018
<b>7. <u>PLACEMENTS</u></b>		
Certificats de dépôt, au coût, 0,15 % à 15,64 %	<b>11 302 758 \$</b>	11 754 035 \$
Obligations (coût au 31 décembre 2019 et 2018 : 4 346 257 \$ et 4 479 709 \$)	<b>4 378 790</b>	4 489 618
Actions de sociétés publiques (coût au 31 décembre 2019 et 2018 : 869 654 \$ et 819 620 \$)	<b>1 020 526</b>	876 951
Fonds mutuels (coût au 31 décembre 2019 et 2018 : 3 949 597 \$ et 4 656 050 \$)	<b>4 174 773</b>	4 305 851
	<b>20 876 847</b>	21 426 455
<u>Placements réalisables au cours du prochain exercice</u>	<b>5 249 088</b>	3 455 795
	<b>15 627 759 \$</b>	17 970 660 \$

Les certificats de dépôt et obligations ci-dessus viendront à échéance à leur valeur nominale de la façon suivante :

	<u>Certificats de dépôt</u>	<u>Obligations</u>
2020	4 427 102	821 986
2021	2 032 063	1 128 000
2022	3 413 593	581 712
2023	590 000	511 000
2024	-	82 000
2025	-	302 000
2026	100 000	455 000
2027	150 000	150 559
2028	590 000	48 000
2029	-	127 000
2032	-	27 000
2033	-	26 000
2035	-	46 000
2037	-	7 000
2041	-	33 000
	<b>11 302 758 \$</b>	<b>4 346 257 \$</b>

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE

2019

2018

**8. FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette des éléments hors caisse  
du fonds de roulement se détaille comme suit :

Diminution (augmentation) des débiteurs	<b>(225 455) \$</b>	20 249 \$
Augmentation (diminution) des frais courus	<b>(111 571)</b>	906 206
	<b>(337 026) \$</b>	926 455 \$

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**RISQUES ET CONCENTRATIONS.** L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme à la date du bilan, soit au 31 décembre 2019.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ.** Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

**RISQUE DE CRÉDIT.** Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux placements. Toutefois, le risque est réduit au minimum, les placements étant investis principalement dans des titres gouvernementaux et paragouvernementaux.

**RISQUE DE MARCHÉ.** Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

**RISQUE DE CHANGE.** Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'organisme détient des placements étrangers. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2019, l'encaisse - maisons de courtage et les placements pour des montants respectifs de 17 726 \$ et 88 791 \$ américains sont convertis en dollars canadiens (10 855 \$ et 88 968 \$ en 2018).

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA****NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2019**

---

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT.** Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses certificats de dépôt et ses placements en obligations.

**RISQUE DE PRIX AUTRE.** Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions de sociétés publiques et de fonds mutuels. Le risque est réduit au minimum, car le portefeuille est rééquilibré régulièrement et utilise la diversification des actifs.

**10. ENGAGEMENTS**

De plus, le 21 janvier 2014, le conseil d'administration de l'organisme s'est engagé à remettre la totalité des sommes perçues par la Campagne À Notre Santé et s'est engagé en plus à verser 2 000 000 \$ de son capital existant dans le fonds de ce projet. Ce 2 000 000 \$ a été affecté au fonds À Notre Santé durant l'exercice 2013.

À titre informatif, la Campagne À Notre Santé ayant récolté les 12 200 000 \$ auxquels les communautés de Victoriaville et sa région ainsi que de l'Érable se sont engagées à verser dans le cadre de la Campagne, c'est 14 200 000 \$ qui a été affecté au projet majeur de modernisation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska dans les secteurs de la clinique oncologique, de la clinique pédiatrique, de l'imagerie par résonance magnétique (IRM), des lits électriques et de l'urgence et des soins intensifs.

**11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) était une pandémie, entraînant des incertitudes économiques. Il est possible que cet événement entraîne des répercussions importantes sur les activités futures de la Société, mais il est actuellement impossible de faire une estimation de son incidence financière.

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
 <b>ANNEXE A - REVENUS DE PLACEMENTS</b>		
Intérêts	296 143 \$	267 882 \$
Dividendes	66 350	120 214
Gain sur cession de placements	114 299	167 816
Gestion de placements	(48 323)	(42 067)
	<b>428 469 \$</b>	<b>513 845 \$</b>

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>ANNEXE B - DONS ET SOUSCRIPTIONS</b>		
Campagnes de levée de fonds :		
Sollicitations	466 718 \$	332 954 \$
Dons assortis d'une condition	298 917	202 429
Télémarketing	40 604	57 809
Cocktail-bénéfice	179 168	156 571
Dégustation de vins	212 149	157 698
Forêt coopérative	24 438	23 893
Course - Bateaux-dragons	167 435	103 701
Loto-Voyages	51 900	51 725
La Relève	23 060	45 906
	<b>1 464 389</b>	<b>1 132 686</b>
Reconnaissance de soins	42 065	45 291
Témoignages de sympathie	37 930	27 140
Assurance sur la vie	38 351	112 129
Autres	12 473	10 454
	<b>1 595 208</b>	<b>1 327 700</b>
Frais relatifs aux activités de financement :		
Événements annuels	214 311	155 279
Sollicitations	133 375	138 281
Télémarketing	12 256	15 453
Reconnaissance de soins	14 581	16 336
Assurance sur la vie	22 035	136 587
Dotation et dons différés	40 376	3 714
	<b>436 934</b>	<b>465 650</b>
	<b>1 158 274 \$</b>	<b>862 050 \$</b>



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>ANNEXE C - CAMPAGNE - À NOTRE SANTÉ</b>		
Sollicitations	<b>332 630 \$</b>	945 865 \$
Intérêts	<b>290 115</b>	62 775
	<b>622 745</b>	1 008 640
Frais relatifs à la campagne	<b>3 610</b>	12 233
	<b>619 135 \$</b>	996 407 \$

**ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Gestion	<b>211 704 \$</b>	205 383 \$
Dépenses administratives	<b>78 224</b>	82 922
Représentation et formation	<b>6 522</b>	8 392
Honoraires professionnels	<b>7 682</b>	8 043
	<b>304 132 \$</b>	304 740 \$